

LE FINANCEMENT DES ENTREPRISES

PRIORITÉ STRATÉGIQUE DES BANQUES
FRANÇAISES

Études économiques

Juin 2021



FÉDÉRATION
BANCAIRE
FRANÇAISE

PRINCIPAUX FAITS ET CHIFFRES – AVRIL 2021

- À fin avril 2021, le taux de croissance annuel des crédits bancaires aux entreprises s'établit à **+7,5%** après 9,9% en mars. Cette moindre hausse reflète un effet de base, lié à la forte augmentation de l'encours au printemps 2020, premiers mois de production des PGE.
- Le montant des encours s'élève à **1.208 milliards d'euros** (contre 1.207 milliards d'euros à fin mars), dont :
 - ✓ **816 milliards d'euros** de crédits d'investissement (contre 814 milliards d'euros à fin mars) en progression de **4,9%** sur un an (contre +5,1% à fin mars),
 - ✓ **324 milliards d'euros** de crédits de trésorerie (contre 327 milliards d'euros à fin mars) en augmentation de **14,4%** sur un an (contre 23,7% à fin mars).
- La France connaît toujours une croissance plus dynamique que la zone euro (**+2,7%**), avec des taux beaucoup plus favorables pour les emprunteurs (taux moyen de **1,30%** contre **1,84%** appliqués aux PME).

CRISE SANITAIRE: MOBILISATION TOTALE DES BANQUES FRANÇAISES

- Comme elles le font depuis le début de la crise sanitaire, les banques françaises soutiennent l'économie, accompagnent les entreprises et adaptent leurs dispositifs en fonction de l'évolution de la situation.
- Le prêt garanti par l'Etat (PGE) a ainsi été rapidement et massivement déployé : près de **680.000 entreprises** en ont bénéficié pour un total de **139,7 milliards d'euros**¹.
- La mise en place des prêts participatifs relance, co-construits avec l'Etat et les investisseurs, souligne à nouveau la volonté des banques françaises ainsi que leur mobilisation de proximité pour la relance de l'économie.



¹Chiffres au 4 juin 2021

ILS L'ONT DIT

« Je veux saluer le rôle que les banques ont joué pendant cette crise pour continuer à apporter le financement nécessaire aux entreprises. Merci au système financier qui a tenu ! »

Bruno Le Maire,

*Ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance
Déclaration lors de la Rencontre des Entrepreneurs de France
du Medef, 27 août 2020*

« Le prêt garanti par l'État a servi de bouée de sauvetage »

Geoffroy Roux de Bézieux,

*Président du Medef
Interview à Var-Matin, 19 septembre 2020*

« Sur ce qui a été fait pour les entreprises, il faut saluer un succès français, un succès collectif, c'est celui de ce qu'on a appelé les PGE, les prêts garantis par l'État, mis en place depuis le mois d'avril.

On a fait mieux que les autres pays européens. Le montant est plus élevé, la France en est à 120 milliards, c'est trois fois l'Allemagne par exemple. Contrairement à l'Italie, la Grande-Bretagne ou aux États-Unis, ils ont été essentiellement vers les PME et TPE. Et puis nos prêts ont les taux les plus bas d'Europe.»

François Villeroy de Galhau

*Gouverneur de la Banque de France
Interview sur Europe 1, 17 septembre 2020*

L'ÉCONOMIE BÉNÉFICIE DE CRÉDITS EN PROGRESSION

2.775 milliards d'euros, c'est l'encours de crédits pour les projets des ménages et des entreprises

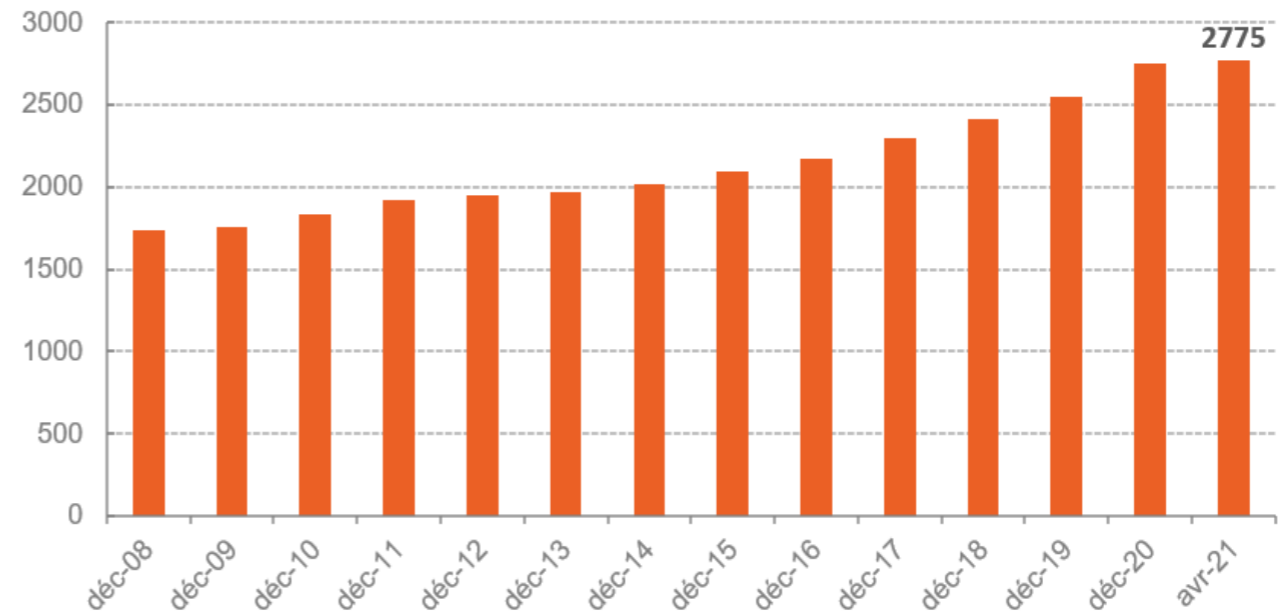
↗ En progression: **+6,3%** sur un an

(Banque de France, à fin avril 2021)

60%
de crédits en plus
pour l'économie
en France
depuis 2008

Encours de crédits à l'économie en France (en milliards d'euros)

Source : Banque de France



POUR SE DÉVELOPPER, LES ENTREPRISES ONT BESOIN DE FINANCEMENT



26 milliards d'euros de nouveaux crédits mensuels aux entreprises c'est :

- ✓ **0,86 milliard d'euros** de nouveaux crédits aux entreprises par jour pour investir dans de nouveaux équipements de production (usines, véhicules, technologies...) ou financer leurs besoins de trésorerie
- ✓ Chaque heure, **36 millions d'euros** mobilisés vers les entreprises

(Banque de France, à fin avril 2021)

Plus d'
**1,3 million
de PME**
se financent par
le crédit

LES ENTREPRISES ONT 1.208 MILLIARDS D'EUROS DE CRÉDITS À LEUR DISPOSITION DONT 139,7 MILLIARDS D'EUROS DE PGE

1.208 milliards d'euros de crédits aux entreprises

+ 7,5% sur un an

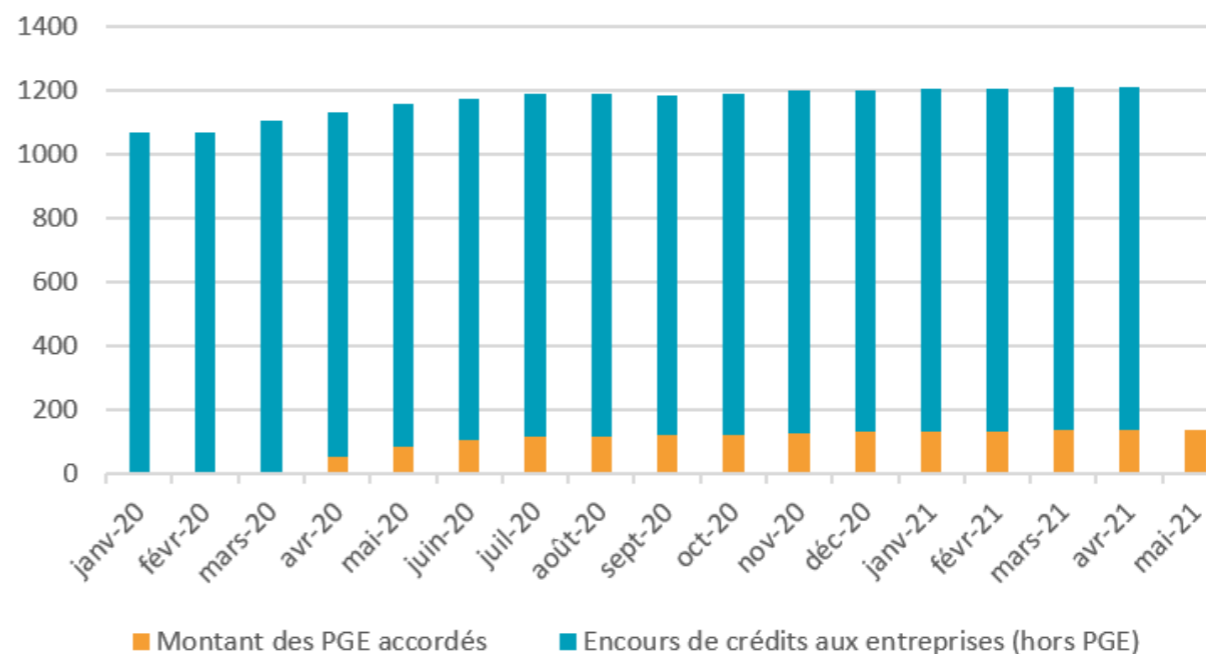
- **+ 4,9%** de crédits d'investissement
(dont + 5,4% pour l'équipement)
- **+ 14,4%** de crédits de trésorerie

(Banque de France, crédits aux sociétés non financières, à fin avril 2021)

+ 52%
pour le financement
des entreprises
en 10 ans

Crédits aux entreprises en France et montant des PGE accordés (en milliards d'euros)

Sources : Banque de France et Ministère de l'Économie et des Finances



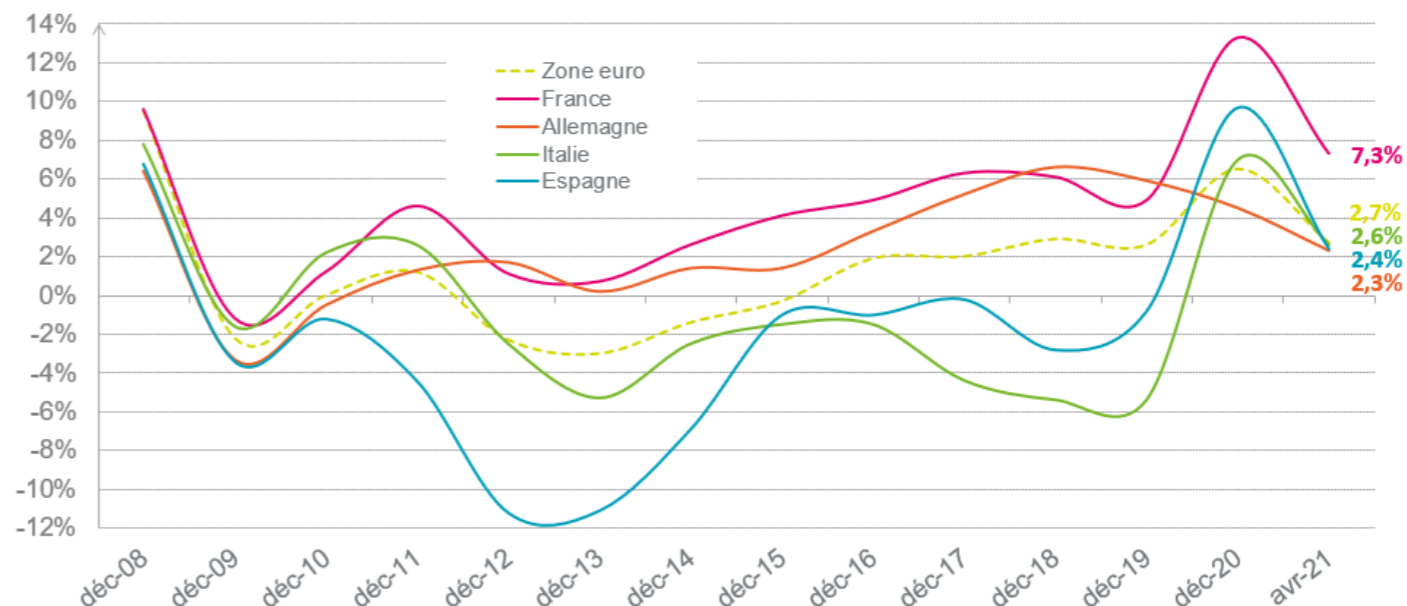
LA CROISSANCE DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES EN FRANCE EST L'UNE DES PLUS ÉLEVÉES DE LA ZONE EURO

- Sur un an, les crédits aux entreprises sont en forte croissance en France : **+ 7,3%**
- Alors que la croissance est moins élevée pour la zone euro : **+ 2,7%**

(Banque centrale européenne, à fin avril 2021)

Taux de croissance des crédits aux entreprises en Europe

Source : Banque centrale européenne



APRÈS AVOIR ATTEINT DES NIVEAUX INÉDITS AVEC LA MISE EN PLACE DU PGE, LA PRODUCTION MENSUELLE DE NOUVEAUX CRÉDITS RETROUVE UN NIVEAU DYNAMIQUE D'AVANT-CRISE COVID

- **26 milliards d'euros** de crédits nouveaux* accordés aux entreprises au cours du mois d'avril 2021
- Sur l'ensemble de l'année 2020, la production de nouveaux crédits était en moyenne de **36 milliards d'euros** chaque mois (après **27 milliards d'euros** en 2019 et **26 milliards d'euros** en 2018)

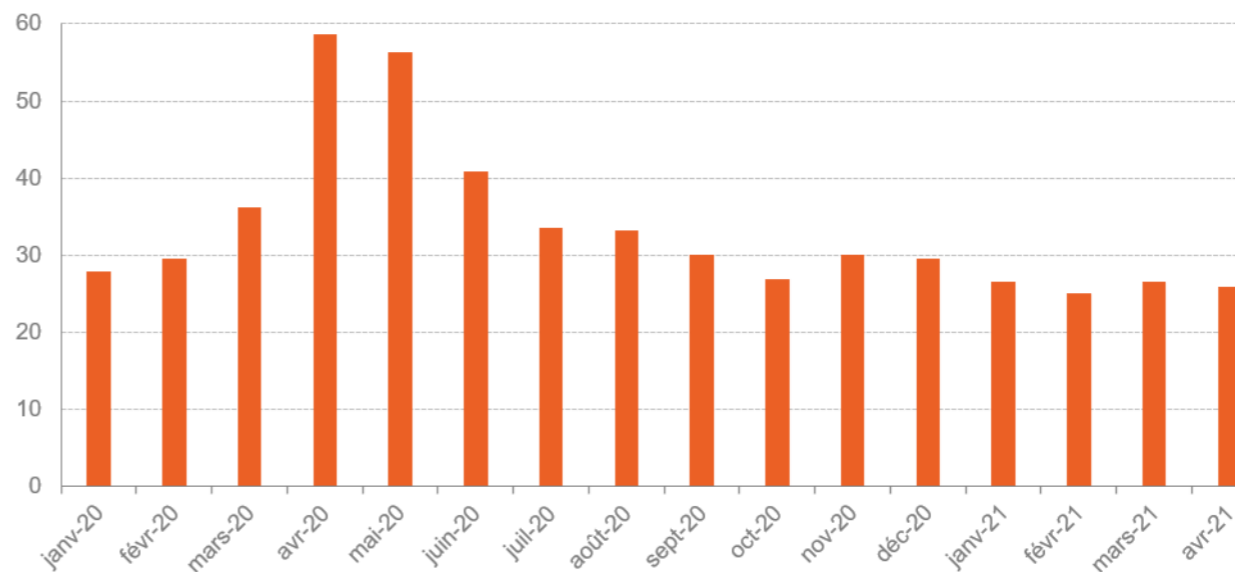
*Flux corrigés des variations saisonnières

387
milliards d'euros
de crédits nouveaux
aux entreprises
en cumul sur un an

(Banque de France, à fin avril 2021)

Production mensuelle de nouveaux crédits aux entreprises (flux corrigés des variations saisonnières, en milliards d'euros)

Source : Banque de France



LES ENTREPRISES FINANCÉES PAR LE CRÉDIT ET LE MARCHÉ, GRÂCE AUX BANQUES

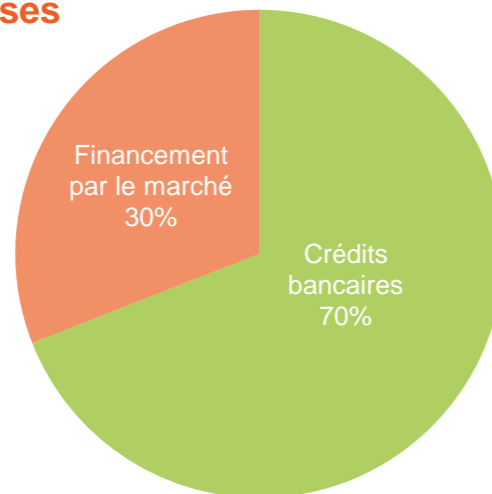
1.905 milliards d'euros de financement des entreprises

(Banque de France, financement des SNF, à fin avril 2021)

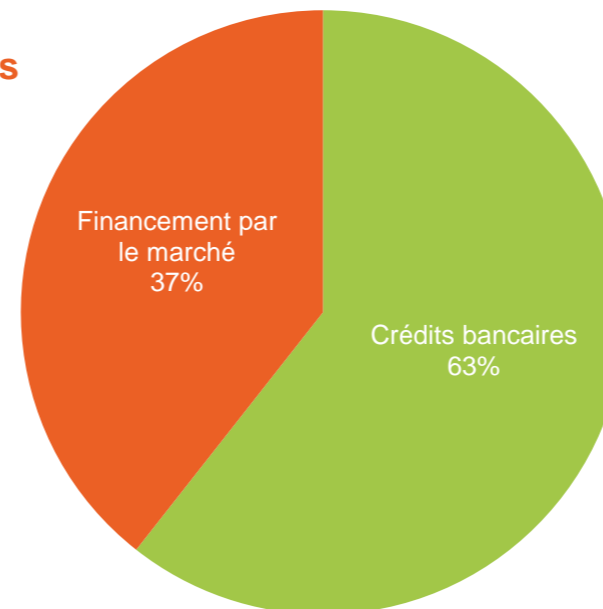
- ➔ en progression : **+ 6,4%** sur un an
- ✓ par le crédit : **1.208 milliards d'euros** (+ 7,5% sur un an)
- ✓ par le marché : **697 milliards d'euros** (+ 4,5% sur un an)

+ 7 points
pour le financement
par le marché
depuis 2009

Financement
des entreprises
2009



Financement
des entreprises
2021



(Banque de France, financement des SNF, à fin avril 2021)

PLUS D'1,3 MILLION DE PME FINANCÉES PAR LE CRÉDIT

533 milliards d'euros de crédits mobilisés en faveur de 1,3 million de PME en France

(crédits > 25.000 €)

+ 16,2% sur un an

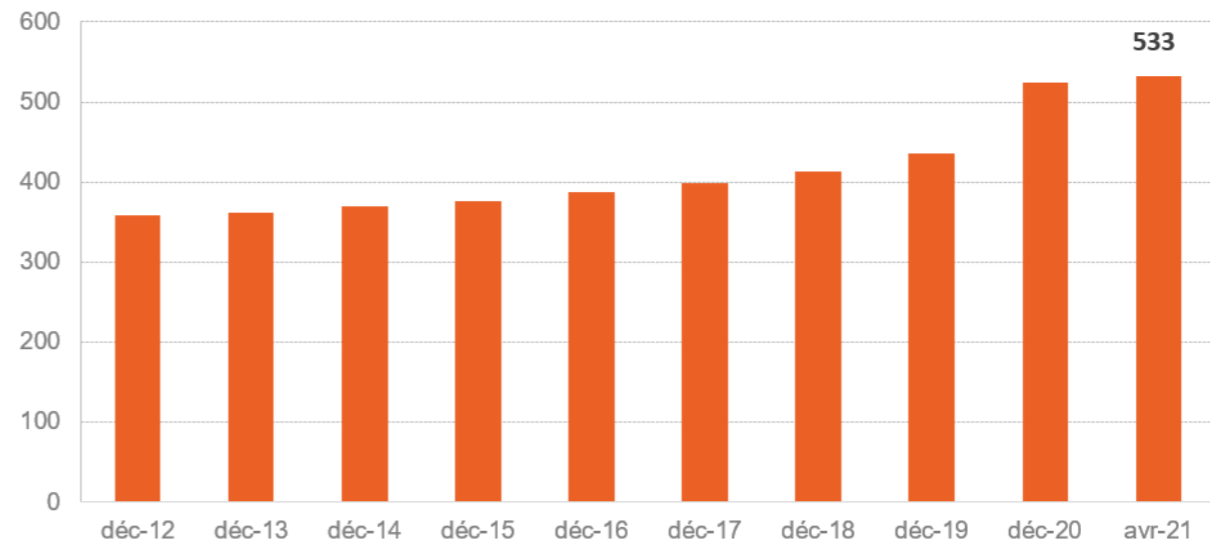
(Banque de France, crédits par taille d'entreprises, à fin avril 2021)

Plus de la
moitié
des crédits aux
entreprises vont aux
PME*

**Banque de France, à fin avril 2021, statistique intégrant les PME, les ETI et les GE*

**Crédits mobilisés aux PME en France
(en milliards d'euros)**

Source : Banque de France



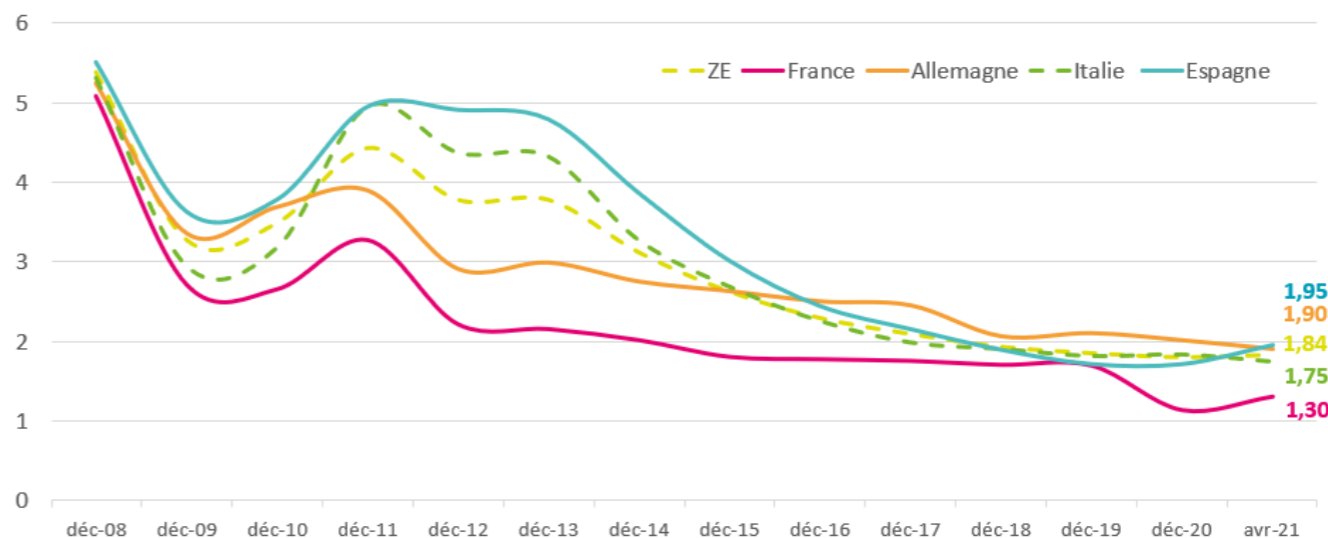
LES PME BÉNÉFICIENT DE TAUX FAVORABLES

- Depuis 2008, les taux d'intérêt pratiqués pour les nouveaux crédits aux PME sont bas en France. Et avec la mise en place des prêts garantis par l'État, ils atteignent des niveaux inédits
- Ils sont très largement favorables aux projets des PME avec une différence de **54 points** de base en avril, comparés à la moyenne de la zone euro

(Banque centrale européenne, séries statistiques taux des nouveaux crédits inférieurs à un million d'euros et dont la période de fixation est de moins d'un an, à fin avril 2021)

Taux d'intérêt des nouveaux crédits pratiqués aux PME (en pourcentage)

Source : Banque centrale européenne



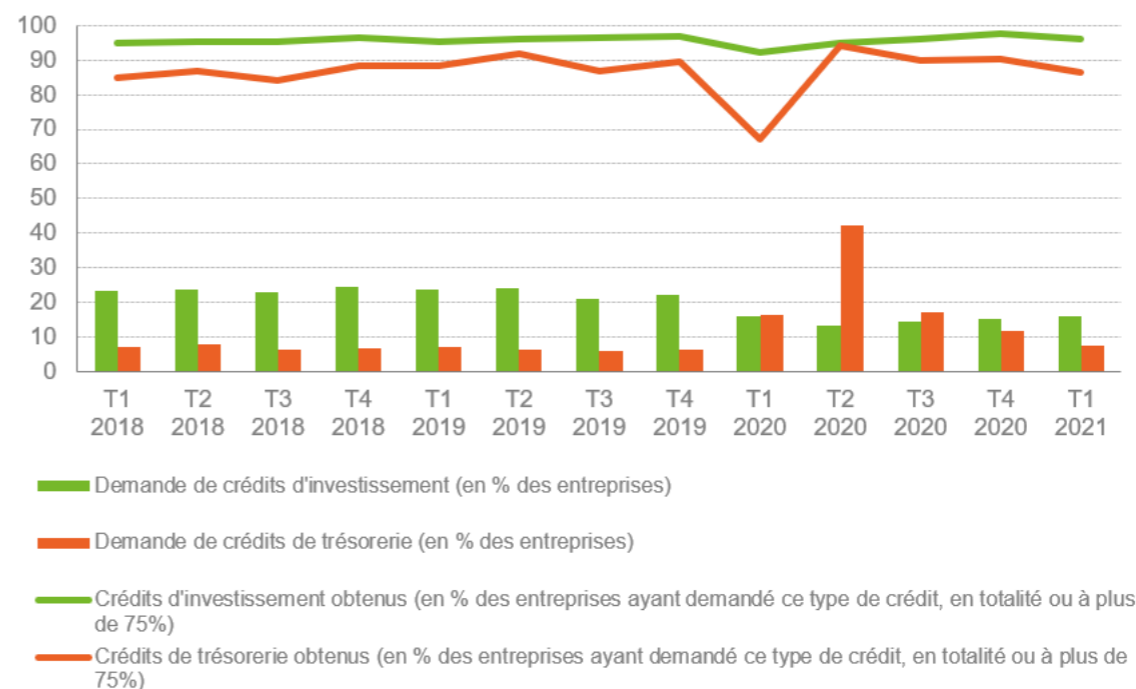
LES PME CONTINUENT À ACCÉDER AISÉMENT AU CRÉDIT

- Après un pic atteint au 2^{ème} trimestre 2020, la proportion de PME demandant des nouveaux crédits de trésorerie continue de diminuer au 1^{er} trimestre 2021 et retrouve son niveau d'avant crise: **8%** après 12% au trimestre précédent. Les demandes de nouveaux crédits d'investissement demeurent quasiment stables à **16%** des PME (contre 15% au 4^{ème} trimestre 2020)
- Le taux d'accès des PME aux crédits de trésorerie demeure élevé au 1^{er} trimestre 2021 avec **86%** de demandes satisfaites, malgré une diminution de 4 points
- Le taux d'accès aux crédits d'investissement se maintient à un haut niveau avec **96%** des PME qui obtiennent en totalité ou en grande partie les crédits demandés, après 98% au 4^{ème} trimestre 2020

(Banque de France, enquête auprès de 4.000 PME et 2.500 TPE au 1^{er} trimestre 2021)

Demande et accès des PME au crédit en France (en pourcentage)

Source : Banque de France



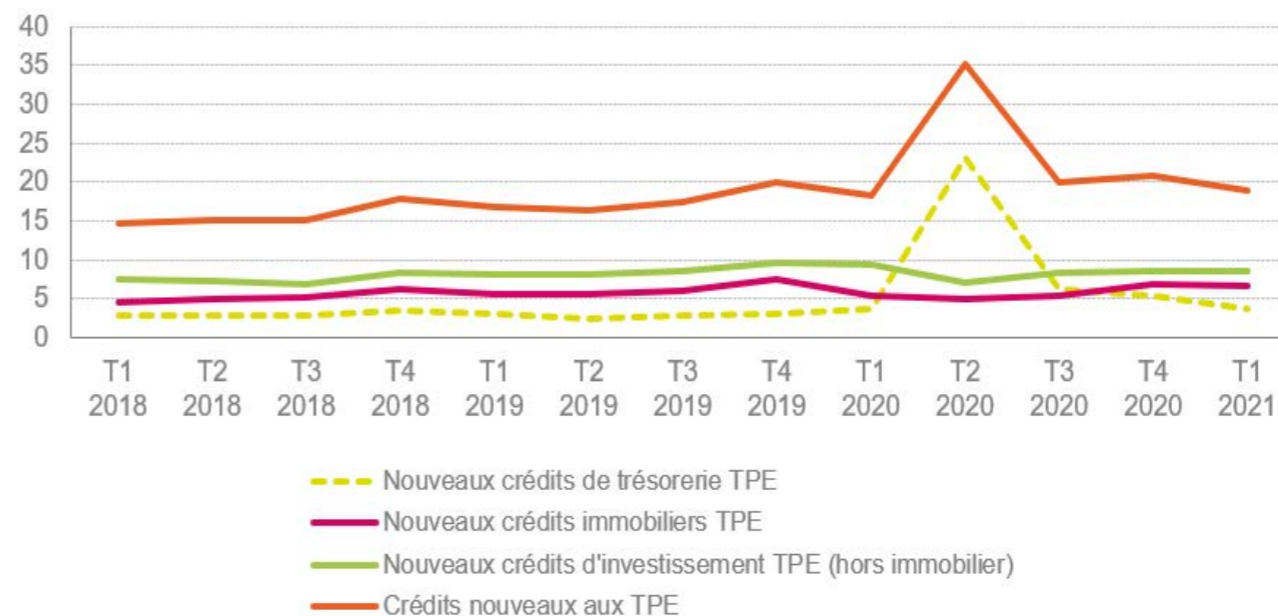
LES TRÈS PETITES ENTREPRISES ONT AUSSI DU CRÉDIT

- **354,4 milliards d'euros de crédits aux TPE (+ 17,4% sur un an)** à la fin du premier trimestre 2021, porté en particulier par les crédits de trésorerie en forte hausse sous l'effet des prêts garantis par l'État
- **19,0 milliards d'euros de crédits nouveaux aux TPE** au premier trimestre 2021 dont près de la moitié pour leur équipement

(Banque de France, financement des micro-entreprises, à la fin du 1^{er} trimestre 2021)

Nouveaux crédits aux TPE (en milliards d'euros)

Source : Banque de France



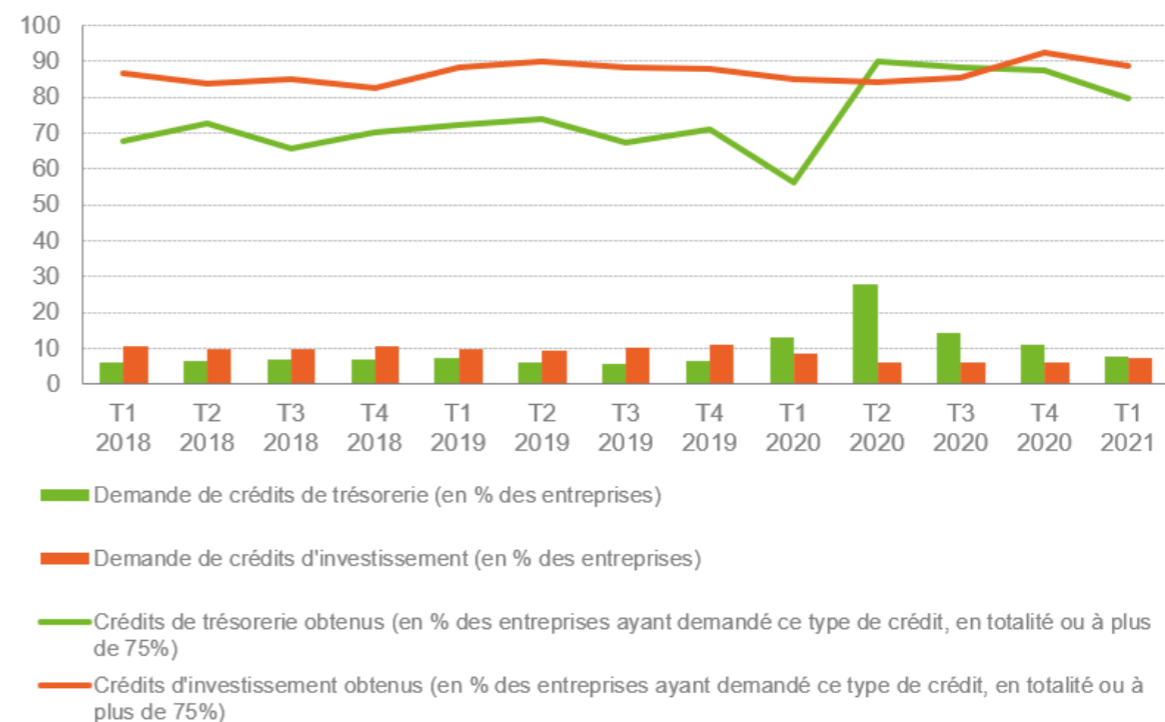
LES TPE ACCÈDENT AISÉMENT AU CRÉDIT

- Comme pour les PME, la proportion de TPE demandant des nouveaux crédits de trésorerie diminue à nouveau au 1^{er} trimestre 2021 et retrouve son niveau d'avant crise: **8%** après 11% au trimestre précédent. La proportion relative à la demande de nouveaux crédits d'investissement augmente d'un point à **7%** des TPE
- Le taux d'obtention des crédits de trésorerie pour les TPE reste élevé avec **80%** des demandes satisfaites
- Le taux d'accès aux crédits d'investissement se maintient à un haut niveau avec **89%** des TPE qui obtiennent en totalité ou en grande partie les crédits demandés, après 92% au 4^{ème} trimestre 2020

(Banque de France, enquête auprès de 4.000 PME et 2.500 TPE au 1^{er} trimestre 2021)

Demande et accès des TPE au crédit en France (en pourcentage)

Source : Banque de France



LE PGE: DISPOSITIF CENTRAL POUR LES ENTREPRISES

LE PGE: DISPOSITIF CENTRAL POUR LES ENTREPRISES

- Le PGE a été très rapidement et massivement distribué par les réseaux bancaires auprès de leurs clients entreprises et professionnels, afin de soutenir leur trésorerie, suite à l'arrêt ou à la baisse d'activités.
- Aujourd'hui, ce sont près de **680.000 entreprises** pour **139,7 milliards d'euros** qui ont bénéficié d'un PGE.
- Tous les secteurs et tous les territoires bénéficient du PGE.

Déploiement des prêts garantis par l'État au 4 juin 2021

Source : Ministère de l'Économie et des Finances

Montant des demandes recensées par les banques (cumul, Md€) (au 21 mai)	140,1
Montant des demandes accordées par les banques (cumul, Md€)	139,7
Taux de refus sur les demandes éligibles (au 21 mai)	2,9%

Sources : Fédération bancaire française (demandes recensées et taux de refus), Bpifrance (demandes accordées, sur la base des déclarations par les banques et les entreprises sur la plateforme mise à disposition par Bpifrance), DG Trésor (demandes accordées pour les grandes entreprises)

Suivi des entités bénéficiant du PGE au 4 juin 2021 – ventilation par taille, encours en milliards d'euros

Source : Ministère de l'Économie et des Finances

Taille	Nombre de bénéficiaires		Montants accordés	
	Nombre	Part dans le total	Encours	Part dans le total
Grandes entreprises	46	0,01%	16,773	12,16%
Entreprises de taille intermédiaire	1 184	0,17%	15,167	10,99%
Petites et moyennes entreprises	38 683	5,70%	50,962	36,94%
Très petites entreprises	597 889	88,10%	52,462	38,03%
Autres	40 842	6,02%	2,591	1,88%
Totaux	678 644	100%	137,955	100%

LE PGE: DISPOSITIF CENTRAL POUR LES ENTREPRISES

Suivi des entités bénéficiant du PGE au 4 juin 2021 – ventilation par secteur d'activité, encours en milliards d'euros

Source : Ministère de l'Économie et des Finances

Secteur d'activité	Nombre de bénéficiaires		Montants accordés		Part dans la VA (2018)	Intensité recours au PGE (part montant / part VA)
	Nombre	Part dans le total	Encours	Part dans le total		
AGRICULTURE SYLVICULTURE ET PECHE	21 873	3,22%	1,640	1,19%	1,83%	0,65
INDUSTRIES EXTRACTIVES	227	0,03%	0,131	0,09%	0,09%	1,04
INDUSTRIE MANUFACTURIERE	47 100	6,94%	22,188	16,08%	10,92%	1,47
PROD DISTRIBUTION D ELECTRICITE GAZ VAPEUR D AIR CONDITIONNE	223	0,03%	0,177	0,13%	1,66%	0,08
PROD DISTRIB D EAU ASSAINISSEMENT GESTIONS DECHETS DE POLLUTIO	1 427	0,21%	0,653	0,47%	0,73%	0,65
CONSTRUCTION	88 582	13,05%	11,891	8,62%	5,62%	1,53
COMMERCE REPARATION D AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES	148 872	21,94%	32,790	23,77%	10,34%	2,30
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	22 964	3,38%	9,045	6,56%	4,50%	1,46
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	99 374	14,64%	10,737	7,78%	2,95%	2,64
INFORMATION ET COMMUNICATION	17 298	2,55%	4,694	3,40%	5,35%	0,64
ACTIVITES FINANCIERES ET D ASSURANCE	11 454	1,69%	14,040	10,18%	3,86%	2,64
ACTIVITES IMMOBILIERES	16 602	2,45%	1,741	1,26%	12,91%	0,10
ACTIVITES SPECIALISEES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	63 883	9,41%	14,365	10,41%	8,14%	1,28
ACTIVITES DE SERVICES ADMINISTRATIFS ET DE SOUTIEN	24 880	3,67%	5,576	4,04%	5,86%	0,69
ADMINISTRATION PUBLIQUE	ND	ND	ND	ND	—	—
ENSEIGNEMENT	12 872	1,90%	1,184	0,86%	5,38%	0,16
SANTE HUMAINE ET ACTION SOCIALE	47 466	6,99%	3,293	2,39%	9,17%	0,26
ARTS SPECTACLES ET ACTIVITES RECREATIVES	14 215	2,09%	2,375	1,72%	1,40%	1,23
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES	38 933	5,74%	1,417	1,03%	1,35%	0,76
ACTIVITES EXTRA TERRITORIALES	ND	ND	ND	ND	—	—
APE NON RENSEIGNE	357	0,05%	0,013	0,01%	—	—
Totaux	678 644	100%	137,955	100%	100%	—

Tableau réalisé sans 7 085 siren invalides ou non reconnus, sans les non-résidents pour un encours de 1,759 milliards d'€

LE PGE: DISPOSITIF CENTRAL POUR LES ENTREPRISES

- S'agissant du remboursement du PGE, deux à quatre mois avant la date anniversaire de sa conclusion, le conseiller donne les conditions de taux applicables dans son établissement pour les différentes maturités possibles, dans le respect de l'engagement de prix coûtant pris par la profession bancaire. Chaque banque se détermine en fonction de son coût de ressource. S'y ajoute le coût de la garantie de l'Etat, déjà fixé par les textes.
- Dans les conditions actuelles, le taux pour l'emprunteur s'établit entre **1%** et **2,5%** par an, pour les TPE / PME¹, en fonction de la maturité choisie, garantie d'Etat de 0,5% à 1% comprise.
- A l'issue de la première année, le dirigeant de l'entreprise peut décider de:
 - ✓ Rembourser immédiatement son PGE ;
 - ✓ L'amortir sur une période additionnelle de 1 à 5 ans ;
 - ✓ Ou de mixer les deux.
- Il est également possible d'intégrer dans la phase d'amortissement une nouvelle période d'un an où seuls les intérêts et le coût de la garantie d'Etat seront payés, en restant dans une durée totale de prêt de 6 ans.

¹TPE/PME : moins de 250 salariés et un chiffre d'affaires de 50 millions d'euros de chiffres d'affaires ou un total de bilan de 43 millions d'euros

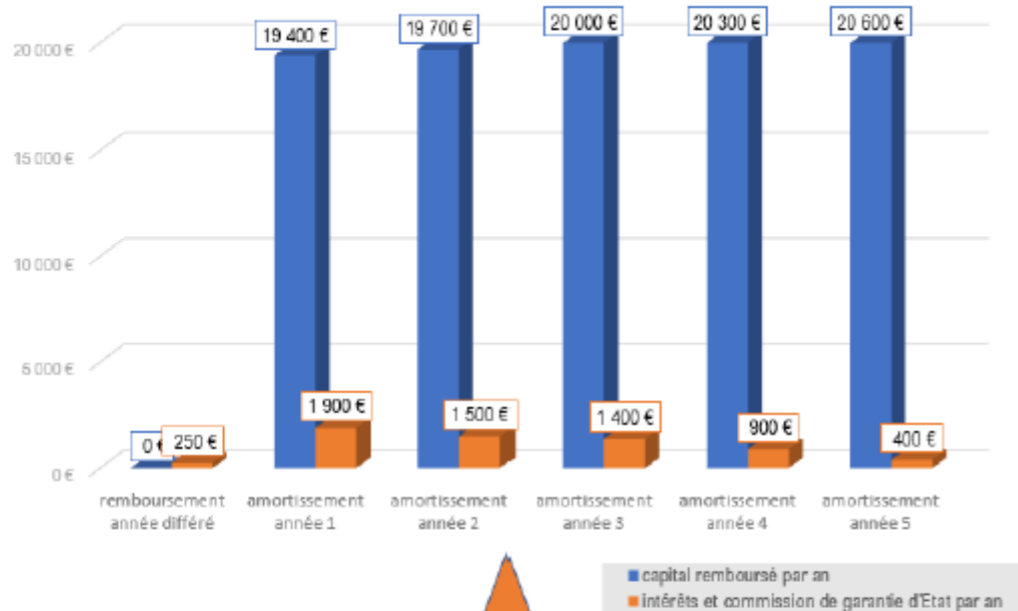
LE PGE: DISPOSITIF CENTRAL POUR LES ENTREPRISES

- **Les derniers indicateurs concernant les intentions de remboursement des PGE montrent qu'il a rempli son objectif d'adaptation à la diversité des situations post-crise sanitaire. De très nombreuses entreprises ont conservé la trésorerie issue de leurs emprunts, y compris le PGE, et s'assurent ainsi une précaution pour se relancer pleinement.** En effet, au 16 avril 2021, sur plus de 459.000 PGE pour lesquels le choix a été exprimé (contrat ou intention précise) :
 - ✓ **53% choisissent un amortissement avec année de décalage du capital ;**
 - ✓ **Environ 14% vont rembourser dès 2021 ;**
 - ✓ **6% l'amortiront entre 2022 et 2023 ;**
 - ✓ **11% l'amortiront entre 2024 et 2025 ;**
 - ✓ **68% choisissent la durée la plus longue possible (fin du prêt en 2026).**
- Depuis le début de la crise sanitaire, les banques françaises sont présentes pour soutenir leurs clients, par des propositions massives et un accompagnement individuel. Elles sont et resteront mobilisées pour trouver les solutions adaptées à chacun de leurs clients.

LE PGE: DISPOSITIF CENTRAL POUR LES ENTREPRISES

Simulation Entreprise 1

PGE de 100 000€, avec un amortissement mensuel sur base 5 ans



ex. pour un PGE octroyé en 2020

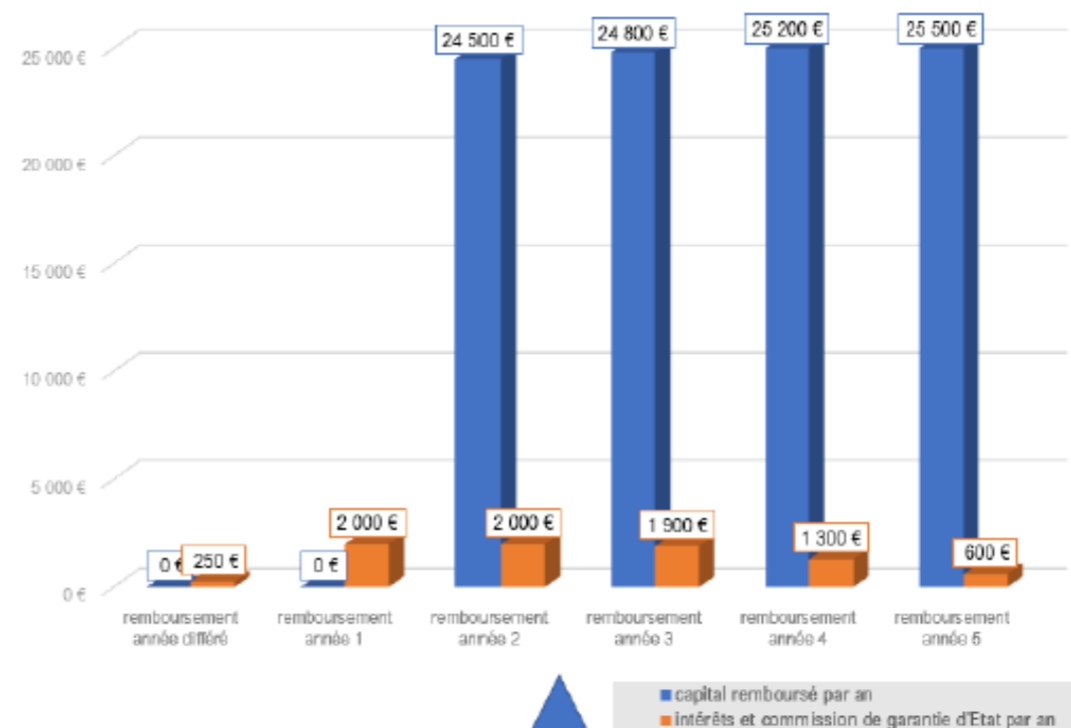
Soit pour 100 000 € de PGE empruntés :

- un coût global de 6 100€ (commission de garantie incluse)
- des remboursements sous forme mensuelle de 1 800€ (en moyenne lissée sur la période d'amortissement)
- 19 400€ de capital remboursé la 1^{er} année d'amortissement (80 600€ de capital restant dû)

* calculs simplifiés

Simulation Entreprise 2

PGE de 100 000€, avec un amortissement annuel sur base 4 ans, après un 1er remboursement de capital en année 2



ex. pour un PGE octroyé en 2020

Soit pour 100 000 € de PGE empruntés :

- un coût global de 7 800€ (commission de garantie incluse)
- des remboursements sous forme annuelle de 21 600€ (en moyenne lissée sur la période d'amortissement)
- 0€ de capital remboursé la 1^{er} année d'amortissement (100 000€ de capital restant dû)

* calculs simplifiés

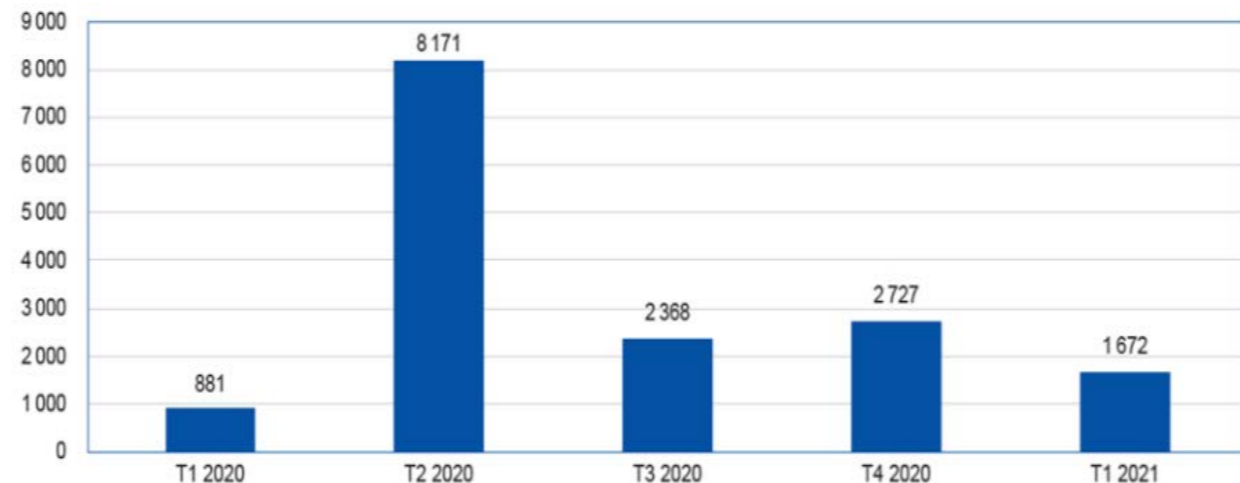
ANNEXES

LA MÉDIATION DU CRÉDIT AUX ENTREPRISES AU 1^{ER} TRIMESTRE 2021

- Dans un contexte caractérisé par une diminution des demandes de PGE, le nombre de dossiers de médiation éligibles s'établit, pour le premier trimestre 2021, à **1.672**, en retrait de près de 39% par rapport au trimestre précédent.
- Sur les trois premiers mois de l'année, le montant des crédits demandés atteint près de 400 millions d'euros, ce qui représente compte tenu du faible taux de refus des banques, une proportion limitée des encours de PGE accordés sur cette période.
- Les demandes de médiation émanent très majoritairement (**85,1%**) de TPE et, plus ponctuellement, de PME avec des effectifs de plus de 50 salariés ou des montants de crédit de plus de 10 millions d'euros (**une quarantaine**). Le secteur des services (**55,7%**) et en son sein les entreprises de l'hébergement-restauration (**17,9%**), demeure celui qui sollicite le plus la médiation avec, dans une moindre mesure, les activités liées au commerce lesquelles représentent près d'un cinquième (19,9%) des demandes.

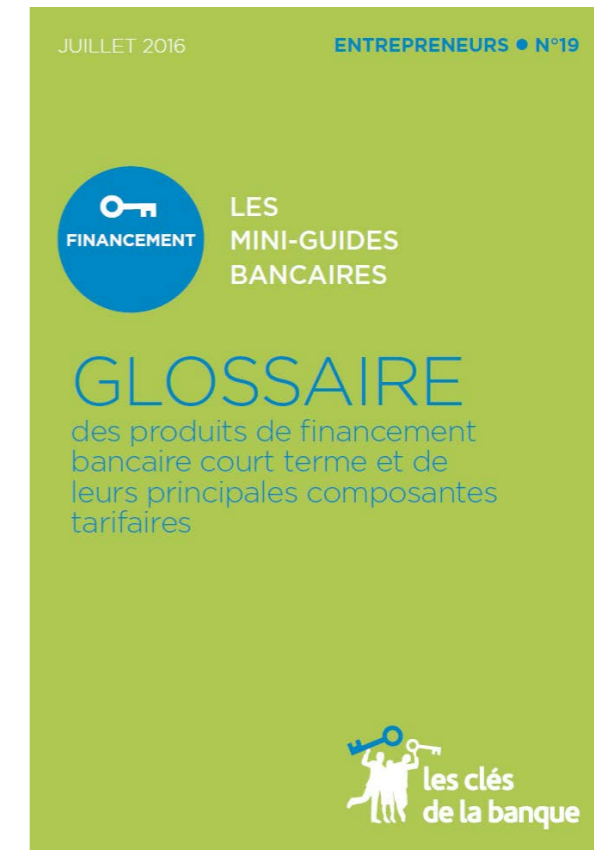
Médiation du crédit aux entreprises – Nombre de dossiers éligibles

Source : Médiation du crédit aux entreprises



TPE-PME / BANQUES : DES AVANCÉES DEPUIS 2014

- Depuis 2014, les banques ont mis en œuvre des mesures pour répondre aux attentes des PME et renforcer la bonne relation entre l'entrepreneur et sa banque, notamment sur les produits de financement court terme et la lisibilité de leurs tarifs (délai de réponse, explication du refus d'un crédit et indication des recours possibles, information sur le financement de la trésorerie et du court terme).
- L'avancée des relations banques-TPE/PME a été constatée en 2015 par l'Observatoire du Financement des Entreprises :
« l'annonce des 5 mesures par la FBF en juin 2014 a conduit à une action des banques en faveur d'une amélioration du dialogue entre les banques et les TPE et PME, ce qui était l'objectif partagé ».
- En 2016, les banques ont pris 4 préconisations pour améliorer la lisibilité des tarifs des produits de financement court terme pour les professionnels et TPE (réalisation d'un glossaire, mise en place d'une nouvelle présentation des lignes tarifaires, proposition d'un rendez-vous systématique entre le professionnel et son banquier, création d'un nouveau service d'information sur les frais annuels payés).



PME : VOTRE SITE DÉDIÉ



- **Site pratique** et dédié aux PME
- **Des réponses** aux questions quotidiennes : Parler avec son banquier ? Préparer un projet ? Financer sa trésorerie...
- **Des témoignages**, des reportages, des vidéos avec des chefs d'entreprises, des banquiers locaux...



PME / BANQUES : DIALOGUE SUR LE TERRAIN

- **Des relations fréquentes avec les organisations représentant les PME :**

- ✓ **La FBF au niveau national :**

- Observatoire du financement des entreprises, Comité consultatif du secteur financier (CCSF), Médiation du crédit aux entreprises, bilatérales (CCI, MEDEF, CPME, U2P, fédérations professionnelles...)

- ✓ **Plus de 100 Comités des banques FBF** partout en France :

- Préfectures, Banque de France, CCI, MEDEF, CPME, Chambres des métiers, fédérations professionnelles, collectivités...

- **Des rencontres régulières banques-PME en région :**

- Près de **5.000 PME participantes**
- Thématiques : sécurité, innovation, trésorerie, développement / croissance
- Avec CCI, Chambres des métiers, MEDEF ou CPME

DES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES QUI MENACENT CETTE DYNAMIQUE (1/2)

- **Accords de Bâle: Un impact potentiellement massif sur le financement européen:**
 - ✓ Alors que la solidité des banques s'est renforcée de manière considérable et que le financement européen passe par les banques à plus de 70% dans l'Union Européenne, les instances de réglementation internationales et européennes travaillent à la **révision du traitement prudentiel** des risques portés par les banques.
 - ✓ Ces mesures visent à **augmenter le capital** que les banques doivent mettre en face de leurs expositions, notamment vis-à-vis des crédits aux entreprises.
 - ✓ Cette augmentation des exigences en capital pourrait conduire à **contraindre les volumes de financement et/ou un renchérissement du coût** de financement
 - ✓ Rupture de l'égalité des conditions de concurrence : les banques européennes seront les plus pénalisées par les nouveaux accords de Bâle. Seule l'Europe verra les exigences en capital augmenter significativement (+24,4%) contre 1,5% aux Etats Unis.
 - **La transposition européenne des accords de Bâle n'est pas uniquement un sujet de supervision bancaire, mais également un enjeu clé pour la défense de la souveraineté et de la compétitivité de l'économie européenne.**

DES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES QUI MENACENT CETTE DYNAMIQUE (2/2)

Exigences de fonds propres x3



- Les opérations de Financements Spécialisés sont des financements essentiels pour le développement économique et la transition énergétique en Europe et pour le rayonnement des champions européens à l'international
- En dépit de la robustesse des garanties mises en places, le nouveau cadre réglementaire va **augmenter significativement le coût de ces opérations.**



Exigences de fonds propres x4

➤ Le Trade Finance sécurise et finance les transactions de commerce international en mettant en correspondance les différents besoins des exportateurs et des importateurs.

➤ Cette activité de financement qui soutient le développement et la compétitivité des entreprises européennes sera pénalisée par Moindre reconnaissance des assurances crédit et des collatéraux



Exigences de fonds propres min x2,5

Entreprises

- La nouvelle réglementation sera **pénalisante** pour les entreprises de bonne qualité mais ne bénéficiant pas d'une notation externe



Exigences de fonds propres x2